



M. le Directeur académique
des Services de l'Éducation
Nationale de l'Aude

Carcassonne le 3 juin 2014

Objet : situation des EVS – CAPD – Journée de solidarité

Monsieur le Directeur Académique,

En cette fin d'année scolaire, le SE-UNSA tient à vous faire des demandes sur la situation des aides à la direction d'école, la date de la CAPD du mouvement et sur la récupération de la journée de solidarité.

1 – Aides à la direction d'école

Comme chaque année à la même époque, les personnels en CUI-CAE « aides à la direction d'école » se demandent si leurs contrats seront renouvelés.

Des directeur(trice)s d'école se demandent si l'aide précieuse fournie par ces personnels dévoués sera reconduite.

Les équipes pédagogiques se demandent si le bon fonctionnement de l'école, auquel contribuent fortement les EVS, sera équivalent à la rentrée prochaine.

En 2006, le SE-UNSA (seul) avait permis la venue de ces emplois dans les écoles et ainsi, un métier a été créé.

Les gouvernements successifs ont répondu à cette demande en créant des emplois aidés, et le SE-UNSA continue de demander des emplois pérennes.

Aujourd'hui, le SE-UNSA vous demande de tout mettre en œuvre pour que la situation intenable que nos collègues vivent trouve une issue favorable, et que leur reconduction soit actée dans les plus brefs délais.

2 – CAPD du mouvement

La CAPD qui traitera la phase principale du mouvement 2014 est prévue le 16 juin. Le SE-UNSA a dénoncé le report des décisions de carte scolaire après les élections municipales, qui a engendré ce report.

Pour mieux préparer la rentrée, le SE-UNSA 11 souhaite que cette instance soit avancée au vendredi 13 juin en présence des IEN.

3 – Récupération de la journée de solidarité

Enfin, la récupération de la journée de solidarité du 9 juin est proposée selon différentes modalités par les IEN, selon les rythmes scolaires en place.

Au regard de l'inflation des heures de travail qui se sont imposées avec les liaisons école/collège, la mise en place des rythmes scolaires, les rencontres avec les parents... le temps manque et les 108 heures sont épuisées depuis longtemps.

Ainsi, le SE-UNSA vous demande de faire en sorte que le temps dû à l'occasion de la journée du mercredi 18 juin soit utilisé librement par les enseignants du 1^{er} degré, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2014.

Persuadé que vous porterez une véritable attention à nos demandes, Monsieur le Directeur Académique, en mon profond attachement à l'Ecole Publique Laïque.

Rémy-Charles Sirvent

Secrétaire départemental

